



**RÉGIE  
INTERMUNICIPALE**  
d'Acton et des Maskoutains

# POUR UNE GESTION PERFORMANTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN ENTREPRISE



## LA RÉGIE ACCOMPAGNE LES GESTIONNAIRES

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains est un organisme regroupant les 25 municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains. Sa mission consiste à favoriser la gestion des matières résiduelles d'origine résidentielle produites sur son territoire dans le respect du principe des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation de celles-ci et à sensibiliser la population visée. Elle dessert également certaines industries, commerces et institutions (ICI) générant une quantité de matières résiduelles assimilable au volume résidentiel.

Selon les données du PGMR (2015), le secteur des ICI recycle environ 46 % des 25 000 tonnes générées sur le territoire de la Régie, alors qu'un des objectifs de la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles vise un taux de recyclage de 70 %. Dans ce contexte, la Régie offre gratuitement un service d'accompagnement pour les gestionnaires des ICI désirant favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles générées par leur entreprise. Grâce à des recommandations propres à leur réalité, les organisations pourraient réaliser des économies et diminuer l'impact environnemental lié à la gestion de ces matières.

## COMMENT BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA RÉGIE

Pour une rencontre sans frais, ou pour toute question, il suffit de communiquer avec la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. La responsable du programme se déplacera pour vous rencontrer et visiter vos installations afin de mieux comprendre les besoins de votre entreprise en gestion des matières résiduelles. Un rapport présentant des pistes de réflexions et des suggestions adaptées à votre milieu vous sera remis par la suite.

La Régie peut également accompagner les gestionnaires dans le cadre d'un processus de sensibilisation des employés afin de faciliter l'intégration des concepts de gestion des matières résiduelles.

## AVANTAGES DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

- Favoriser le recyclage et la valorisation de diverses catégories de matières (organiques, recyclables, fluorescents, piles, résidus dangereux, etc.), susceptibles de générer une réduction des coûts et des impacts sur l'environnement;
- Permettre une meilleure connaissance quantitative et qualitative des matières générées;
- Cibler des pistes d'interventions prioritaires selon les besoins et réalités organisationnelles, et ce, sans obligation ni frais;
- Évaluer les équipements adaptés aux besoins, leur disposition stratégique et les outils de signalisation favorisant la collecte des résidus;
- Élaborer une stratégie de communication au sein de l'équipe afin de permettre l'intégration des changements envisagés;
- Évaluer les avantages liés à l'adoption d'une politique environnementale ou l'obtention d'une certification environnementale (ex. : ICI ON RECYCLE! de Recyc-Québec), notamment à l'égard de la concurrence;
- Favoriser le réseautage d'entreprises et organismes locaux relatif à la gestion des matières résiduelles ainsi que le développement des débouchés et filières de valorisation.

## ET VOUS, QUELS SONT VOS BESOINS...?

### APPELEZ-NOUS !

#### Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R3

450 774-2350

[riam@maskatel.net](mailto:riam@maskatel.net)

